

LES PROFITS DE L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES AU QUÉBEC POUR QUI?

Il est raisonnable de penser que les compagnies qui vont exploiter la ressource vont vendre là où elles auront le meilleur prix, avant d'alimenter les citoyens du Québec. Actuellement, Corridor Ressources la compagnie qui détient des permis d'exploration dans le golfe du Saint-Laurent pour Old Harry n'a pas la capacité financière, ni technique pour mener seule ses opérations. Elle devra s'associer à une compagnie « sénior » qui lui assurera le financement nécessaire.

Or, comment pourrait-on parler d'enrichissement des Québécois et de souveraineté énergétique alors que ce sont des sociétés multinationales qui auront le contrôle de la ressource et qui sont pour la plupart fiscalement domiciliées là où les taux d'imposition sont très bas? Ces sociétés cherchent avant tout à satisfaire la recherche de profits qu'exigent les actionnaires.

Si l'on compare en prenant l'exemple des compagnies minières opérant au Québec, l'enrichissement des Québécois n'est pas au rendez-vous. À l'heure actuelle, la transparence en matière de redevances et bénéfices fait largement défaut. La seule information financière fournie par Québec est le montant global que reçoit l'État en échange du droit d'exploiter les ressources du sous-sol, qui appartiennent en théorie à l'ensemble des citoyens. Dans le budget de l'ex-ministre des Finances, Nicolas Marceau, le montant est estimé à 245 millions pour 2012-2013. Pour l'année financière 2011-2012, il serait de 334 millions. Pour la même année, la valeur brute des ressources minérales extraites par les minières atteindrait plus de 9 milliards de dollars (*Le Devoir, Redevances minières — qui paie, et combien? 17 décembre 2012*)

De plus, il est déplorable de constater que l'industrie minière ne se préoccupe pas de la restauration des sites miniers abandonnés qui s'élèvent aujourd'hui à 1,2 milliard, et dont la charge financière est assumée par les contribuables québécois.

Ajoutons qu'au cours des années, nous avons largement subventionné l'industrie minière, ainsi que les alumineries et papetières, grâce à des tarifs d'électricité plus que compétitifs.